



Processus de résolution

Les politiques et procédures de l'ACSA énoncent le processus de résolution de l'ACSA à la section VII.

Extrait de la politique sur le processus de résolution de l'ACSA :

Aperçu :

Le processus de résolution est un élément essentiel du processus démocratique plus vaste qui régit l'Association canadienne de la sécurité agricole. Il est conçu pour permettre aux membres et au conseil d'administration lui-même de contribuer à l'élaboration des politiques afin de maintenir un processus participatif d'élaboration des politiques, pour agir concrètement ou obtenir un soutien formel sur une question ou une préoccupation spécifique.

Le conseil d'administration de l'ACSA a examiné cette politique et a déterminé qu'elle ne correspondait pas à la vision actuelle de l'ACSA. Le fait d'avoir un processus structuré qui suggère que les membres ne peuvent présenter des questions d'intérêt qu'à l'assemblée annuelle de l'ACSA par le biais d'une résolution n'appuie pas un objectif de communication et de collaboration continues avec les partenaires en santé et sécurité agricoles. Le conseil d'administration de l'ACSA a annulé cette politique.

L'ACSA reconnaît qu'il est essentiel de collaborer avec ses partenaires et ses intervenants pour comprendre les défis de la base afin de soutenir la santé et la sécurité agricoles et le succès de l'ACSA. Il a été décidé que l'ACSA et les intervenants seraient mieux servis grâce à un dialogue fréquent et régulier avec le personnel et le bureau de l'ACSA. Cela permettra de porter les questions émergentes à l'attention de l'ACSA et de ses membres. De plus, cela permettra à l'ACSA d'agir et de collaborer avec ses partenaires sur ces questions.

Stratégies de communication et de dialogue :

Réunions des partenaires

Forums sur la santé et la sécurité agricoles

Réunion et mobilisation des intervenants

« Boîte à suggestions » en ligne

Accès direct au personnel de l'ACSA

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la chef de direction de l'ACSA, Andrea Lear, à l'adresse courriel suivante : alear@casa-acsa.ca.